

La transformation structurelle au Maroc et Chaînes de Valeurs Mondiales : Une vulgarisation du débat

—

Abdelaaziz AIT ALI

Yassine MSADFA

PP-19/03

A propos de Policy Center for the New South

Le Policy Center for the New South, anciennement OCP Policy Center, est un think tank marocain basé à Rabat, Maroc, qui a pour mission la promotion du partage de connaissances et la contribution à une réflexion enrichie sur les questions économiques et les relations internationales. A travers une perspective du Sud sur les questions critiques et les grands enjeux stratégiques régionaux et mondiaux auxquels sont confrontés les pays en développement et émergents, Policy Center for the New South offre une réelle valeur ajoutée et vise à contribuer significativement à la prise de décision stratégique à travers ses quatre programmes de recherche: Agriculture, Environnement et Sécurité Alimentaire, Économie et Développement Social, Economie et Finance des matières premières, Géopolitique et Relations Internationales.

Nous sommes activement engagés dans l'analyse des politiques publiques tout en favorisant la coopération internationale pour le développement des pays de l'hémisphère sud. À cet égard, Policy Center for the New South vise à être un incubateur d'idées et une source de réflexion prospective sur les actions et stratégies à entreprendre dans les politiques publiques pour les économies émergentes, et plus largement, pour tous les acteurs engagés dans le processus de croissance et de développement national et régional. A cet effet, le think tank se fonde sur une recherche indépendante et un réseau solide de chercheurs internes et externes.

Un des objectifs du Policy Center for the New South est d'appuyer et de soutenir l'émergence d'un dialogue atlantique élargi et de promouvoir la coopération sur les questions stratégiques régionales et mondiales. Conscients du fait que la réalisation de ces objectifs exige également le développement et l'amélioration du capital Humain, nous nous engageons à travers notre Policy School à participer concrètement au renforcement des capacités nationales et continentales, et à améliorer la compréhension sur les questions liées à nos programmes de recherche.

Policy Center for the New South

Complexe Suncity, Immeuble C, Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal, Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : contact@ocppc.ma

Phone : +212 5 37 27 08 08 / Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma

© Policy Center for the New South. All rights reserved

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur.



La transformation structurelle au Maroc et Chaînes de Valeurs Mondiales : Une vulgarisation du débat

Abdelaaziz Ait Ali et Yassine Msadfa

A propos des auteurs

Abdelaaziz AIT ALI

Abdelaziz Ait Ali est un économiste senior résident qui a rejoint Policy Center for the New South après une expérience de cinq ans à la Banque Centrale du Maroc. Il a occupé le poste d'économiste au département des études et des relations internationales. Il était en charge du suivi et de l'analyse de l'Indice des prix des actifs immobiliers ainsi que d'autres prix d'actifs, y compris les marchés des actions, pour des fins de conception de politique monétaire et mais également pour des objectifs de stabilité financière. Ainsi, Les questions macroéconomiques continuent de constituer un champs d'intérêt pour lui. En outre, Abdelaaziz s'est penché sur les problématiques de long terme et notamment, la question de la transformation structurelle et le rôle du secteur manufacturier dans le développement au Maroc mais également dans le continent africain. Abdelaziz est titulaire d'une maîtrise en économétrie de l'Université de Hassan II à Casablanca.

Yassine MSADFA

Chercheur au Policy Center For the New South, Yassine Msadfa est titulaire d'un master en économétrie appliquée de l'Université Hassan II Casablanca. Avant de rejoindre le Think Tank marocain, ses recherches ont porté sur l'analyse des dynamiques à court et à long terme du marché immobilier au Maroc en utilisant une modélisation à correction des erreurs. Actuellement, ses travaux de recherche varient entre les développements des marchés des produits de base, les questions d'intégration commerciale et de l'industrialisation dans les pays africains.

Résumé

La transformation structurelle d'une économie demeure un point de passage nécessaire pour toute nation qui souhaite gravir les échelons du développement, cette transformation est souvent tributaire de la capacité d'une économie à s'ériger d'une société agraire de subsistance, dans son stade initial, vers une économie de productivité. Pour ce qui est du Maroc, le débat a pris de l'ampleur quant à la capacité des dynamiques actuelles à accélérer le rythme de l'activité économique au point de déployer la population active en situation de « sous-emploi » vers des secteurs à niveaux de productivité plus décents et qui promettent un standard de vie meilleur. Cela dit, le secteur industriel ne semble plus être aussi bien placé pour jouer le rôle de passerelle entre les activités agricoles et celles tertiaires. L'économie marocaine se "tertiarise" de manière prématurée, en faveur d'une réallocation de la force de travail agricole mais, parfois, aux dépens du secteur manufacturier qui se rétrécit relativement à un stade de développement précoce. Ainsi, des politiques industrielles ont vu le jour, visant en premier lieu le développement d'un tissu industriel ancré sur des grandes entreprises multinationales implantées au Maroc qui tissent, à leur tour, des liens en amont avec des structures productives domestiques de plus petite taille.

C'est dans ces perspectives que se situe le présent travail : une participation au débat sur le modèle de croissance au Maroc, abordée sous l'angle de la transformation structurelle dans le Royaume et de son degré d'intégration dans les Chaînes de Valeurs Mondiales (CVM), avec un ancrage théorique et quantitatif. Dans une première partie, ce travail dresse un portrait de la transformation structurelle comme condition nécessaire pour la croissance et le développement économiques. Il s'agira, ensuite, de proposer une lecture des dynamiques structurelles de l'économie marocaine, à travers l'analyse de la productivité apparente du travail. Il montre, également, comment une « désindustrialisation prématurée », phénomène observé dans plusieurs économies en développement, peut handicaper une transformation structurelle réussie. La quatrième partie traite des défis qui s'imposent à l'économie marocaine, devant la désindustrialisation prématurée du tissu productif national. La dernière partie se penche sur la question de la participation du Maroc dans les CVM en procurant à cet égard un certain nombre de faits stylisés à l'aide de données issues de la base de données TIVA de l'OCDE, construite spécialement pour donner un aperçu assez objectif du positionnement de certains pays (dont le Maroc) dans les CVM à travers un nombre d'indicateurs statistiques.

La transformation structurelle au Maroc et Chaînes de Valeurs Mondiales : Une vulgarisation du débat

Introduction :

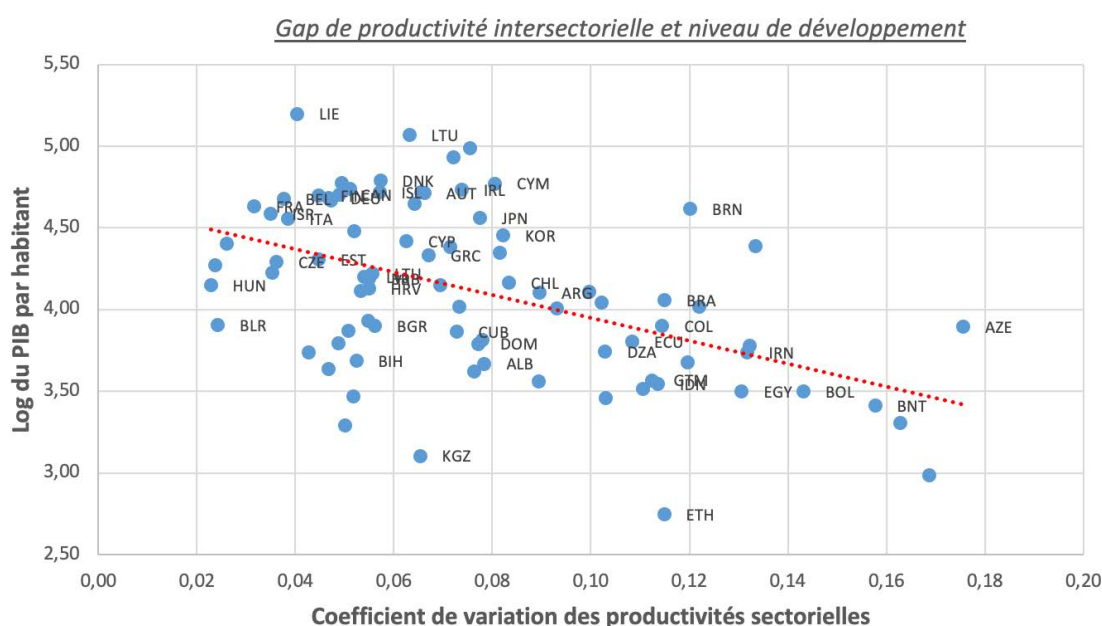
La transformation structurelle d'une économie demeure un point de passage nécessaire pour toute nation qui souhaite gravir les échelons du développement. La transformation d'une économie est tributaire de sa capacité à s'ériger d'une société agraire de subsistance, dans son stade initial, vers une économie de productivité.

Pour ce qui est du Maroc, le débat a pris de l'ampleur quant à la capacité des dynamiques actuelles à accélérer le rythme de l'activité économique au point de déployer la population active en situation de « sous-emploi » vers des secteurs à niveaux de productivité plus décents et qui promettent un standard de vie meilleur. Cela dit, le secteur industriel ne semble plus être aussi bien placé pour jouer le rôle de passerelle entre les activités agricoles et celles tertiaires. L'économie marocaine se "tertiarise" de manière prématurée, en faveur d'une réallocation de la force de travail agricole mais, parfois, aux dépens du secteur manufacturier qui se rétrécit relativement à un stade de développement précoce. Ainsi, des politiques industrielles ont vu le jour, visant en premier lieu le développement d'un tissu industriel ancré sur des grandes entreprises multinationales implantées au Maroc qui tissent, à leur tour, des liens en amont avec des structures productives domestiques de plus petite taille.

C'est dans ces perspectives que se situe le présent travail : une participation au débat sur le modèle de croissance au Maroc, abordée sous l'angle de la transformation structurelle dans le Royaume et de son degré d'intégration dans les chaînes de Valeurs Mondiales (CVM), avec un ancrage théorique et quantitatif. Dans une première partie, ce travail dresse un portrait de la transformation structurelle comme condition nécessaire pour la croissance et le développement économiques. Il s'agira, ensuite, de proposer une lecture des dynamiques structurelles de l'économie marocaine, à travers l'analyse de la productivité apparente du travail. Il montre, également, comment une « désindustrialisation prématurée », phénomène observé dans plusieurs économies en développement, peut handicaper une transformation structurelle réussie. La quatrième partie traite des défis qui s'imposent à l'économie marocaine, devant la désindustrialisation prématurée du tissu productif national. La dernière partie se penche sur la question de la participation du Maroc dans les CVM en procurant, à cet égard, un certain nombre de faits stylisés à l'aide de données issues de la base de données TIVA de l'OCDE, construite spécialement pour donner un aperçu assez objectif du positionnement de certains pays (dont le Maroc) dans les CVM à travers un nombre d'indicateurs statistiques.

1. Transformation structurelle : Une condition nécessaire pour la croissance et le développement

Les premières formulations des théories de croissance néoclassiques ont été développées par Solow (1956). L'accumulation du facteur capital et l'amélioration du capital humain étaient les principaux déclencheurs du processus de croissance et de convergence. Toutefois, ces propos font abstraction de la coexistence dans les économies de deux secteurs économiques hétérogènes. Le premier, traditionnel, à niveau de productivité faible et qui assure à ses employés la subsistance et un autre secteur, moderne, qui incarne les caractéristiques présentées par le modèle néoclassique, d'où l'émergence des modèles d'économie duale qui recentrent le débat sur la nature primordiale de la dynamique entre les secteurs traditionnel et moderne pour une compréhension des défis de croissance pour les pays en développement (Rodrik (2013)). Ces modèles suggèrent que la croissance reste tributaire des progrès réalisés par chaque secteur, mais également de la capacité du secteur moderne à absorber davantage le facteur de travail libéré par le secteur traditionnel. Cela suppose, en effet, deux éléments. La possibilité, d'une part, du secteur traditionnel à mettre à niveau ses systèmes de production et converger vers le secteur moderne et la nécessité, d'autre part, pour le secteur moderne de croître pour offrir des possibilités d'emploi à la force de travail qui émane du secteur traditionnel. Ce dernier effet est communément appelé la transformation structurelle. Le graphique, ci-après, témoigne de la possibilité de la coexistence au sein d'une économie quasi-duale dans des pays généralement à revenu faible ou intermédiaire, où les niveaux de productivité sont relativement disparates d'un secteur à l'autre¹. Cette hétérogénéité des systèmes de productions en général est également source potentielle de croissance pour ces économies. En effet, les pays où les systèmes de productions sont assez hétérogènes d'un secteur à l'autre sont généralement les moins développés, alors qu'avec la dissémination technologique intersectorielle, le facteur travail se voit aspiré par les secteurs les plus modernes, les productivités convergent et, in fine, le niveau de vie croît. D'où le rôle de la réallocation du facteur travail dans le processus de développement des pays.

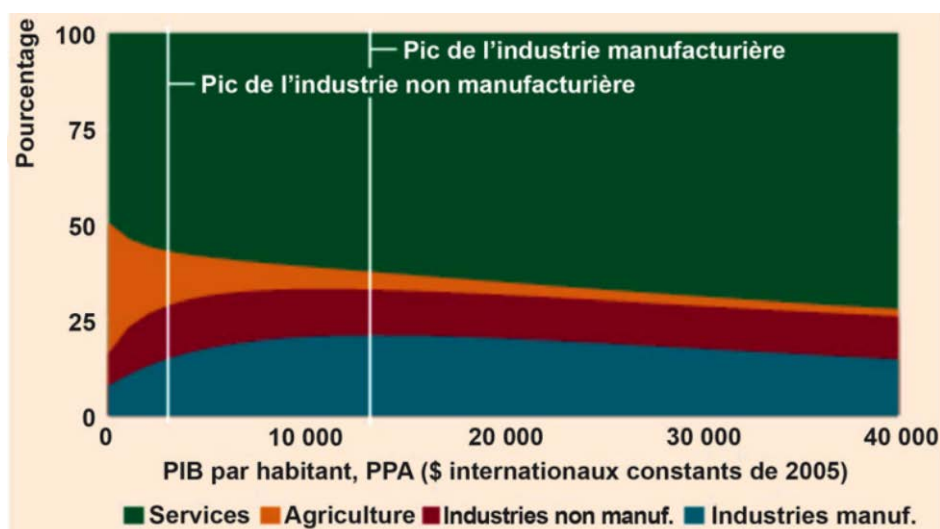


Source : Calculs des auteurs utilisant les données de l'UNSTATS, l'ILOSTAT et le WDI.

1. Il s'agit du coefficient de variation des productivités des secteurs primaires, de construction, d'extraction et eau et électricité, manufacturier et tertiaire.

Le rôle que peut jouer la transformation structurelle dans le processus de développement d'une nation fait souvent l'objet d'un consensus de la part des différents courants de pensée économique ((Kuznets, (1966) et Kruger (2008)). Les études rétrospectives qui s'intéressent à la croissance, aussi bien dans les pays développés qu'émergents, aboutissent à des conclusions universelles et quasi-similaires. C'est que toute croissance soutenue sur une période prolongée est associée à une métamorphose de la structure économique d'un pays, qui se manifeste à travers le renforcement du rôle des activités tertiaires et secondaires au détriment des activités primaires, dans un premier temps, avant que les activités secondaires elles-mêmes ne se contractent en termes relatifs pour que le secteur tertiaire devienne, à un stade de développement avancé, le principal pourvoyeur d'emplois et créateur de richesse. Les premiers fondements théoriques qui ont décrit ce processus, remontent aux économistes Clark (1940) et Fischer (1939).

Répartition du PIB par niveau de revenu et par secteur, 1963–2007



*Données regroupées pour 100 pays
Source : Estimation de l'ONUDI, base CIC (2009) et Banque mondiale (2013)²

Une des contributions les plus conséquentes est celle de Kuznets (1966) où il précise :

« Rapid changes in production structure are inevitable – given the differential impact of technological innovations on the several production sectors, the differing income elasticity of domestic demand for various consumer goods...»

Kuznets a mis en exergue les forces économiques derrière cette transformation structurelle. Théoriquement, ce processus de réallocation est le résultat de la conjugaison de deux facteurs ; le premier est lié à la sphère de l'offre ((Baumol (1967) ; Ngai et Pissarides (2007)), à savoir le degré d'absorption technologique par secteur qui se traduit par un changement des prix relatifs, et le deuxième est dicté par la demande, précisément l'élasticité revenu (Kongsamut et al, 2001). Ainsi, avec l'utilisation plus intense du facteur capital et l'apparition de nouvelles technologies, le secteur agricole est le premier à en bénéficier, ce qui permet d'augmenter la productivité au niveau de ce secteur et libérer une offre de travail importante pour le secteur industriel (pushing strategy). Une fois un niveau de développement atteint, la même logique s'apparente au secteur secondaire et le centre de gravité économique passe des unités productrices de biens industriels aux unités productrices de

2. Vergne C. et Ausseur A. (2015).

services. Concernant le deuxième facteur, l'élasticité de la demande joue en faveur du recul du secteur primaire et, par la suite, le secteur secondaire au profit de celui tertiaire (pulling strategy). Avec le développement du niveau de vie, la part du revenu allouée aux biens alimentaires se contracte. Les produits manufacturiers ont une élasticité revenu supérieure à celle des produits primaires, mais avec la croissance des revenus, la consommation devient de plus en plus orientée vers les services.

Plus récemment, Rodrick « Structural change, Fundamentals and Growth : an Overview » (2013) a mis l'accent sur le processus de transformation structurelle en tant que condition nécessaire pour le développement économique de toute nation. D'après lui, l'émergence de nouveaux secteurs à niveau de productivité élevé a marqué le processus de convergence de plusieurs économies, notamment celles du Sud-est asiatique. Les activités manufacturières sont la pierre angulaire du miracle asiatique. D'après Rodrick, même en présence d'une force de travail peu qualifié³, le pays peut miser sur son secteur industriel pour amorcer son processus de convergence et offrir des opportunités d'emploi plus attrayantes que le secteur agricole et à niveau de productivité plus élevé. L'argument avancé dans ce sens est que le niveau de savoir-faire requis dans certaines activités manufacturières n'est pas aussi élevé, comparativement aux compétences déployées dans le secteur primaire. Ainsi, la réallocation du facteur travail entre les deux secteurs serait fluide et le processus d'accroissement de la productivité globale de l'économie devrait être déclenché.

2. Peut-on considérer la transformation structurelle comme un phénomène universel et standard ?

L'approche avec laquelle nous avons abordé la problématique laisse présager que la transformation structurelle est le ressort standard, naturel et inévitable pour toute économie à niveau de revenu faible où la structure économique est prédominée par les activités agraires, sans que l'Etat déploie ses instruments proactifs pour œuvrer pour une transformation structurelle réussie. A première vue, la réallocation du facteur travail est présumée être fluide par la combinaison de facteurs d'offre et de demande qui font que le processus de transformation structurelle est concrétisé par la tertiarisation de l'économie en question et l'accroissement de la productivité de chaque secteur. En réalité, la transformation structurelle dans le sens souhaité constitue l'exception plutôt que la règle. Sinon, quand il est partagé, ce processus est loin d'être standard à l'ensemble des économies en développement et semble être très spécifique en fonction des caractéristiques de chaque économie, avec un rythme de transformation très différencié.

Même au niveau des économies du Sud-est asiatique, les performances restent divergentes et des économies, telles que celles de l'Inde et de la Thaïlande, ne sont pas parvenues à répliquer le même sentier à l'instar de leurs prédécesseurs, à savoir Taiwan, la Corée du Sud et la Malaisie (ADB (2015)), avec un secteur agricole qui continue d'employer une grande partie de la population occupée. Certaines économies de l'Amérique latine ou d'Afrique, partant d'un point de départ comparable à celui des économies du Sud-est asiatique, ne sont pas arrivées à assurer leur transformation structurelle autant que leurs homologues asiatiques, et continuent d'opérer à un point d'équilibre inférieur, avec une population africaine qui demeure dépendante du secteur agricole pour subsister et qui opère à des niveaux de productivité très bas. Pire encore, certains pays d'Afrique subsaharienne semblent avoir emprunté la voie opposée. La forte croissance sur la dernière décennie dans le continent africain a

3. Rodrick (2013) considère que, dans un premier temps, même une faible qualité de gouvernance au sein d'un pays ne peut s'opposer au processus de transformation structurelle.

occulté un constat préoccupant pour l'avenir de ce modèle. Sous la pression de facteurs économiques internes et externes⁴, la force de travail a migré des activités à niveau de productivité plus élevé vers les activités à moindre productivité, parfois même vers le secteur agricole. Le nombre d'employés dans le secteur agricole n'a pas uniquement augmenté en termes relatifs, mais également en termes absolus (cas de la Zambie) (Rodrik et McMillan (2011)). UNECA (2015) et Vries et Timmer (2013) stipulent que le flux des ressources a été observé du secteur agricole vers le secteur tertiaire sur la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, mais à destination d'activités dont le niveau de productivité n'est pas aussi élevé, notamment les activités informelles. Ces études confirment que la transformation structurelle a considérablement restreint la croissance dans ces pays.

Parallèlement à la divergence des trajectoires de transformation structurelle, le secteur manufacturier ne semble pas prétendre au rôle de relais de croissance et de catalyseur entre le secteur primaire et tertiaire, qu'il jouait auparavant. Si dans les premières phases de transformation, le secteur industriel avait la capacité d'absorber la main d'œuvre employée en premier lieu dans le secteur agricole, l'expérience récente des pays à revenu faible infirme ce fait économique standard et indique que le flux du facteur travail est canalisé dans certaines situations du secteur primaire vers le secteur tertiaire, à un stade développement précoce (l'Afrique en est l'exemple le plus illustratif). Le diagnostic du modèle de croissance de l'économie africaine présente cette désindustrialisation prématurée, compte tenu du niveau faible du revenu par habitant, comme principal défi de croissance pour les décideurs dans le continent. Surmonter cette impasse est de nature à déclencher le passage des économies africaines vers un palier de croissance plus élevé (BAD (2015), UNECA (2014)). La pérennité de la croissance en Afrique ne pourrait être soutenue uniquement par le secteur des ressources naturelles, mais à travers la capitalisation sur l'avantage comparatif dont dispose le continent en la matière, qui doit prendre la forme d'une plus grande valorisation de ces dotations naturelles au plan local. Le développement d'un secteur manufacturier est le principal défi pour garantir un contenu local en valeur ajoutée plus important et aspirer la force de travail rurale vers des activités plus productives.

La question qui se pose dans ce contexte est liée aux facteurs qui entravent la naissance d'un secteur manufacturier en Afrique, au moins celui à contenu technologique faible mais à forte intensité en main d'œuvre, en présence d'un avantage comparatif en ressources naturelles et une main d'œuvre abondante. Le climat des affaires est souvent l'élément le plus pointé du doigt par les chercheurs qui stipulent que les dimensions réglementaires, logistiques et politiques, sont derrière cette désindustrialisation prématurée des économies des pays en développement (FERDI (2015)). Il est communément admis que ces paramètres contraignent la prise d'initiative et la concrétisation des projets d'investissement, mais il est clair, également, que les pays du Sud-est asiatique n'étaient pas mieux dotés que leurs homologues africains. Donc, la question de la désindustrialisation, bien que compliquée à cerner, dépasse les frontières dressées par ces facteurs standards et trouvent une partie de son explication dans d'autres éléments⁵.

Un des facteurs tient aux dotations naturelles. Une gouvernance économique et politique inefficace a fait de ce secteur une malédiction pour la transformation structurelle au lieu d'une bénédiction. Ce secteur est marqué par une forte intensité capitaliste qui ne permet pas d'absorber davantage d'emploi et dont les effets d'entraînement, tant en amont qu'en aval, ne sont pas sensibles. L'économie devient ainsi dépendante d'une enclave sectorielle qui ne tire pas les autres secteurs d'activité vers le

4. Nous reviendrons, par la suite, aux facteurs qui conditionnent le rythme de transformation structurelle de chaque économie.

5. Dans la partie empirique, l'analyse des facteurs explicatifs de la désindustrialisation ne sera pas couverte. Nous nous contentons de survoler quelques éléments relayés par la littérature empirique dans ce sens.

haut. De ce fait, le développement de l'esprit rentier en Afrique a contraint la naissance d'un secteur manufacturier.

Des économistes ont avancé de nouveaux arguments liés à ce phénomène et blâment, précisément, l'ouverture commerciale et la mondialisation. Comme expliqué précédemment, dans les pays développés la question de la désindustrialisation est souvent associée au développement technologique et son degré d'absorption par chaque secteur (Baumel (1967)), Ngai et Pissarides, (2007)), qui se traduit par une baisse des prix relatifs en faveur des produits manufacturiers. Avec une élasticité de substitution inférieure à l'unité, la demande adressée aux produits manufacturés n'augmente pas de manière proportionnelle à la baisse relative des prix induisant, ainsi, un changement de la structure économique qui prend la forme d'une désindustrialisation. Rodrick (2015) signale que la logique de progrès technologique n'est pas adaptée pour expliquer la situation des pays en développement. C'est l'ouverture commerciale de ces pays qui est à l'origine de la baisse de la part du secteur manufacturier, que ce soit en termes d'emploi ou de valeur ajoutée. En effet, les pays en développement importent « la baisse relative des prix des produits manufacturiers » qui opèrent à travers le même mécanisme pour agir sur le poids du secteur manufacturier dans la création de richesse et d'emploi.⁶

Contre intuitivement, la politique de change est également soupçonnée d'avoir freiné le développement du secteur manufacturier. Face à l'ouverture des frontières commerciales et la compétitivité acharnée sur le marché mondial, les politiques de change peuvent amortir les chocs externes sur le tissu productif domestique et « subventionner » indirectement le secteur manufacturier et « protéger » les entreprises domestiques contre la concurrence étrangère, par des sous-évaluations des monnaies domestiques (Balassa (1982)). Rodrik (2009) conjecture même que les sous-évaluations des taux de change peuvent atténuer les défaillances sur les marchés et promouvoir la croissance⁷. Rodrick et McMillan (2011) ont démontré, sur un sous-échantillon de pays en voie de développement, que les économies ayant adopté une politique de change active font figure d'une transformation structurelle réussie.

C'est pour ces raisons que l'Afrique ne semble pas être engagée dans le processus d'industrialisation, et son modèle de croissance risque d'être essoufflé en liaison, notamment avec la chute des cours des matières premières. Toutefois, rien ne garantit que le rôle joué par l'industrialisation dans les décennies passées soit toujours valable dans un contexte économique en pleine mutation. La transformation structurelle par la voie classique (industrialisation) est entourée de plusieurs incertitudes quant à sa capacité à se répliquer. La tendance internationale est vers un secteur manufacturier dont l'intensité capitalistique est plus élevée, et le contenu en emploi est faible et porte davantage sur la main d'œuvre qualifiée (Rodrick (2013)). Par conséquent, sa vertu liée à sa capacité à absorber la main d'œuvre non qualifiée émanant du secteur agricole risque d'être remise en question. Les analyses microéconomiques portant sur le secteur dans des pays à revenu intermédiaire ont révélé l'importance de l'efficacité et la technologie (approximées par l'évolution de la Productivité Globale des Facteurs (PGF)) dans la croissance de la valeur ajoutée du secteur au détriment de l'accumulation des facteurs de productions, précisément le travail. Ilyas et al (2010) ont démontré, pour le cas Pakistanais, que l'élément qui contribue le plus à la croissance du secteur manufacturier domestique est la PGF, sur des données agrégées allant de 1965 à 2007. Le cas chinois est également illustratif de ce changement de paradigme. Curtis (2016) a mis en exergue l'importance de la PGF dans la

6. Pour la démonstration technique, Rodrick « premature deindustrialization » (2015) P16-P22.

7. « a systematic increase of the relative price of tradables acts as a "second-best" solution to partially alleviate relevant distortion and spur economic growth »

consolidation de la croissance dans le secteur manufacturier local. Il s'avère que ce secteur peut se passer de la contribution du facteur travail et maintenir un rythme de progression soutenu. Les travaux qui abordent ces questions pour le cas marocain font état d'un rôle de plus en plus prépondérant du facteur capital pour le maintien d'un taux de croissance positif dans le secteur industriel (HCP (2016)).

Cet environnement mutant dont nous avons survolé quelques implications sur la manière de repenser la transformation structurelle, est toutefois porteur d'opportunités pour les économies à revenu faible et qui désirent s'engager dans le processus de transformation. En effet, jamais les systèmes de productions n'étaient aussi fragmentés qu'ils le sont de nos jours. La chute des coûts de transport, la révolution des techniques de communication et le reflux des barrières commerciales ont amorcé une tendance vers la réallocation géographique des activités en fonction des avantages comparatifs que possède chaque économie. L'échange de biens finis, moteur historique du commerce international, a cédé la place à celui des biens intermédiaires qui sont désormais les plus échangés au monde.

Ce nouveau paradigme doit nécessairement être intégré dans la manière de penser l'industrialisation et se traduire par une refonte des stratégies de croissance et des théories de convergence qui impose une conception des politiques publiques adaptée. Le défi actuel pour toute économie en quête d'un positionnement dans l'échiquier du commerce international n'est plus d'asseoir localement un appareil productif intégré tout au long d'une chaîne de valeurs, mais plutôt d'arriver à s'insérer dans les chaînes de valeurs mondiales, en capitalisant au mieux sur ses dotations naturelles et humaines⁸. Le revers de la médaille c'est que le développement de ces chaînes de valeurs n'est pas synonyme de transformation structurelle. La réussite est contingente de la capacité de l'économie à remonter ces chaînes et arriver à se positionner dans les segments à plus forte valeur ajoutée. A défaut d'une stratégie réfléchie et proactive, le pays risque d'être piégé dans les activités à contenu faible en valeur ajoutée qui ne peuvent pas répondre à long terme aux aspirations de bien-être et de prospérité des populations.

3. Lecture des dynamiques structurelles de l'économie marocaine : évaluation du rôle de la réallocation du facteur travail dans la dynamique de la productivité

Dans ce travail, nous faisons appel à l'approche développée par McMillan et Rodrik (2011) qui consiste à évaluer la transformation structurelle à travers une mesure simple mais riche en enseignements. Cette approche permet l'évaluation des mouvements du facteur travail au sein de l'économie en question et leur contribution à la croissance de la productivité. Pour le cas du Maroc, nous faisons recours à un niveau de répartition assez détaillé qui permet de distinguer davantage les sous-secteurs au sein de chaque grand secteur et appliquer une analyse sur des composantes moins hétérogènes. L'analyse proposée s'étale, en effet, de 2000 à 2015, suivant une répartition de 20 sous-secteurs d'activité.

Dans Ait Ali et Msadfa (2016), nous avons, par souci d'harmonisation pour notre échantillon de pays, considéré le secteur tertiaire en soi, qui regroupe des activités allant du secteur des télécommunications, fortement capitalisé et à contenu technologique important, aux activités de transport, par exemple, dont le niveau de productivité apparenté à travers le ratio de valeur ajoutée à l'emploi est 12 fois

8. D'où le rôle des politiques commerciales qui doivent faciliter l'intégration du pays dans les chaînes de valeurs mondiales.

moins important. Ainsi, la mesure proposée de « transformation structurelle » serait plus pertinente et permettrait de distinguer, à des niveaux très fins, entre les gains de productivité intrinsèques à chaque secteur dont certains semblent en avoir bénéficié plus que d'autres (secteurs financier et télécommunication), et la contribution de la réallocation du facteur travail intersectoriel à l'évolution de la productivité globale. Outre les mouvements du facteur travail entre les trois grands secteurs de l'économie, nous pourrions, ainsi, à travers cette nouvelle répartition, capter les mouvements du facteur travail qui s'observent au sein de chaque grand secteur. A vrai dire, la question de la réallocation du facteur de travail ou la transformation structurelle ne suppose pas forcément que les employés qui travaillaient dans le secteur agricole, par exemple, doivent se déplacer vers l'industrie ou les services, mais la logique de la transformation structurelle est beaucoup plus appréhendée selon un point de vue relatif. Si la structure du flux d'emploi est marquée par la prépondérance des emplois dans les secteurs à niveau de productivité, au moins supérieur à la moyenne, ce mouvement serait susceptible à moyen terme d'altérer la structure du stock d'emploi dans l'économie en faveur des secteurs à niveau de productivité plus élevé. Donc, la question de la transformation économique d'un pays doit être vue dans une perspective de long terme, le temps que le facteur travail réponde et absorbe les différentiels de productivité au sein de l'économie. Car le mouvement de l'emploi est dicté par les niveaux de productivité, synonyme pour le facteur travail de rémunération meilleure et de bien-être.

3.1 la désindustrialisation prématurée : un handicap pour une transformation structurelle réussie

Contribution de la réallocation du facteur travail dans l'évolution de la productivité de l'économie marocaine⁹ : (2000-2015)

Secteurs	effet intra	effet inter	Productivité / productivité totale (2015) en %	Elasticité de l'emploi en % ¹⁰
Agriculture	1.0	-0.2	40	-4
Pêche	0.0	0.0	165	3
Primaire	1	-0.2	42	-5
Industries alimentaire et tabac	0.0	0.1	286	87
Industrie du textile et du cuir	0.0	-0.1	39	106
Industrie chimique et para-chimique	0.0	0.0	715	60
Industrie mécanique, métallurgique et électrique	0.1	0.1	179	48
Autres industries manufacturières	0.2	-0.1	172	-17
Manufacturier	0.3	0.0	152	-1
Raffinage de pétrole et autres produits d'énergie	-0.1	0.0	409	-1
Electricité et eau	0.1	-0.1	825	12
Bâtiment et travaux publics	0.0	0.2	61	111

9. Les données de l'emploi avec ce niveau de désagrégation sont disponibles jusqu'à 2015.

10. Cette mesure indique le degré de sensibilité de l'emploi à l'évolution de la valeur ajoutée. $\ln(\text{emploi}) = \rho * \ln(\text{valeur ajoutée})$.

Industrie d'extraction	0.1	0.0	335	15
Autres secteurs industriels	0.1	0.1	95	98
Commerce	0.1	0.1	57	57
Hôtels et restaurants	0.0	0.1	77	124
Transports	0.0	0.1	100	77
Postes et télécommunications	0.1	0.2	1109	50
Activités financières et assurances	0.1	0.1	996	62
Services aux entreprises et services personnels	-0.3	0.7	539	191
Administration publique générale et sécurité sociale	0.4	-0.1	204	11
Education, santé et action sociale	0.2	0.0	208	51
Autres services non financiers	0.0	0.0	25	73
Tertiaire	0.6	1.2	144	50
Total	2.2	1.0	-	24

Source : Calcul des auteurs, données du Haut-Commissariat au Plan.

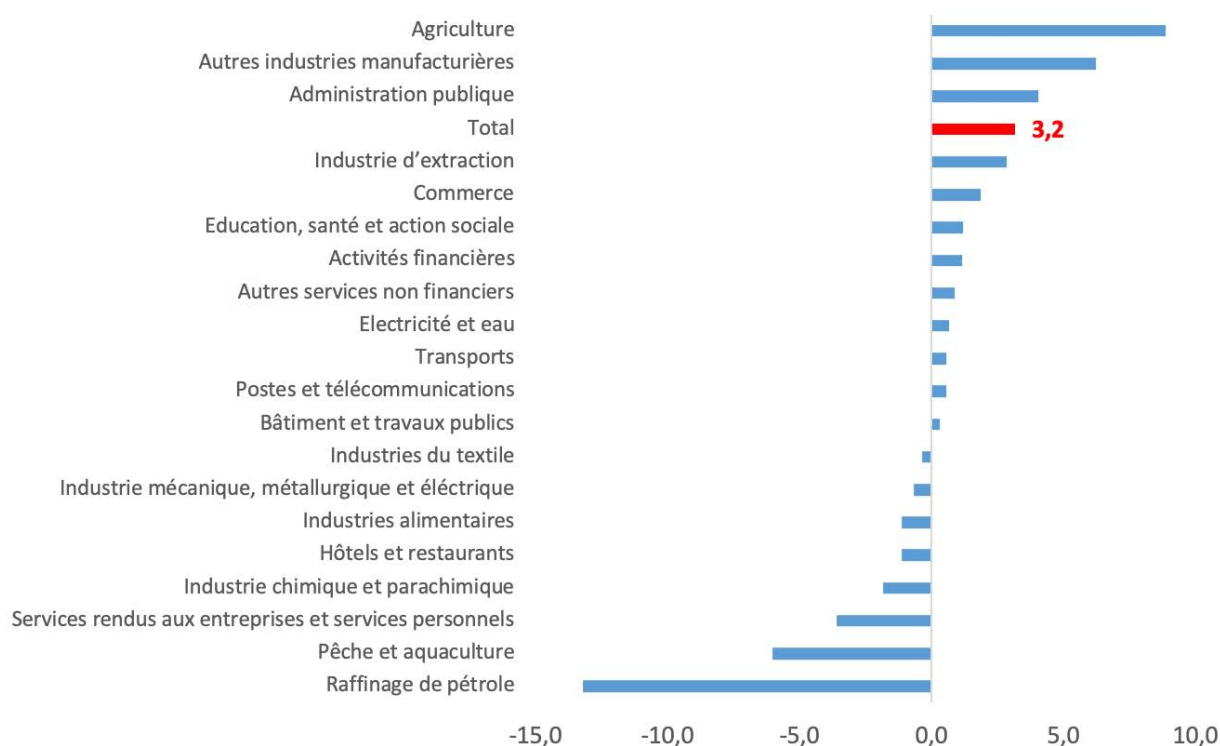
La contribution du secteur manufacturier dans la création de richesse au Maroc a diminué au fil des années et a été accompagnée, aussi, d'une baisse de sa part de l'emploi, atteignant les 10,4% de l'emploi total en 2015, alors qu'il représentait environ 12,2% en 1999. Par conséquent, les résultats de la décomposition de la productivité du travail suggèrent que ce secteur n'a pas contribué à l'accroissement de la productivité dans sa composante intersectorielle. Par sous-secteur, il s'avère que ce sont les activités à niveau de productivité relativement faible, principalement l'industrie du textile et du cuir, dont l'emploi relatif, voire absolu, a baissé. Un mouvement qui s'est accentué, surtout à partir 2009, avec un rythme moyen de -2,8% par an, contre une quasi-stagnation sur la période d'avant.

Par rapport à l'évolution de la productivité intra-sectorielle, malgré le niveau relativement faible, les performances restent décevantes et en deçà de la moyenne, avec des améliorations observées, surtout pour les « autres industries manufacturières » et celles « mécanique, métallurgique et électrique ». Les performances de la productivité sont, en effet, liées à la dynamique entre la croissance de la valeur ajoutée et son contenu en emploi. Les secteurs dont l'élasticité de l'emploi est supérieure à l'unité connaissent une baisse de la productivité apparente du travail, alors que ceux à contenu d'emploi moins proportionnel font preuve d'une amélioration de la productivité. Pour le secteur manufacturier, il est clair que la croissance de la productivité est tirée par des facteurs autres que l'emploi, à savoir le facteur capital et/ou la productivité totale des facteurs. L'élasticité de l'emploi par rapport à l'évolution de la valeur ajoutée ressort négative, signifiant qu'une croissance de la valeur ajoutée, non seulement ne crée pas d'emploi, mais elle en détruit. Cette mesure calculée sur le secteur manufacturier en intégralité masque, en revanche, des divergences sensibles entre les sous-secteurs.

Si on décide de subdiviser notre période d'étude entre deux sous-périodes, des constats assez intéressants apparaissent en relation avec l'évolution de la productivité. Les activités manufacturières ont enregistré une croissance de leur productivité de 2% seulement, contre une moyenne pour toute l'économie de 3,2%. A l'exception « des autres activités manufacturières », dont le rythme s'est situé

à 6,2% en moyenne annuelle, le reste des activités ont, en effet, connu une baisse de leur productivité, à commencer par les activités chimiques et para-chimiques dont le rythme s'est élevé à 1,8%. Les activités de textile ont, pour leur part, vu leur productivité diminuer de 0.3% annuellement. Loin des activités manufacturières, les performances les plus élevées ont été affichées par le secteur agricole avec un taux de progression de 9% en moyenne annuelle. Par rapport au secteur agricole, la part de l'emploi s'est considérablement contractée, avec en parallèle des gains significatifs de productivité grâce à l'intensité d'utilisation du facteur capital et / ou une optimisation des systèmes de production. Cependant, le secteur primaire, surtout dans sa composante agricole, demeure le maillon faible de l'économie marocaine, avec des niveaux de productivité au-dessous de la moyenne générale de 60%. Il suffit de noter qu'il s'accapare, à présent, près de 40% de la population active, pour comprendre les défis qu'il doit relever dans les années à venir.

Evolution de la productivité du travail 1999-2009, en %

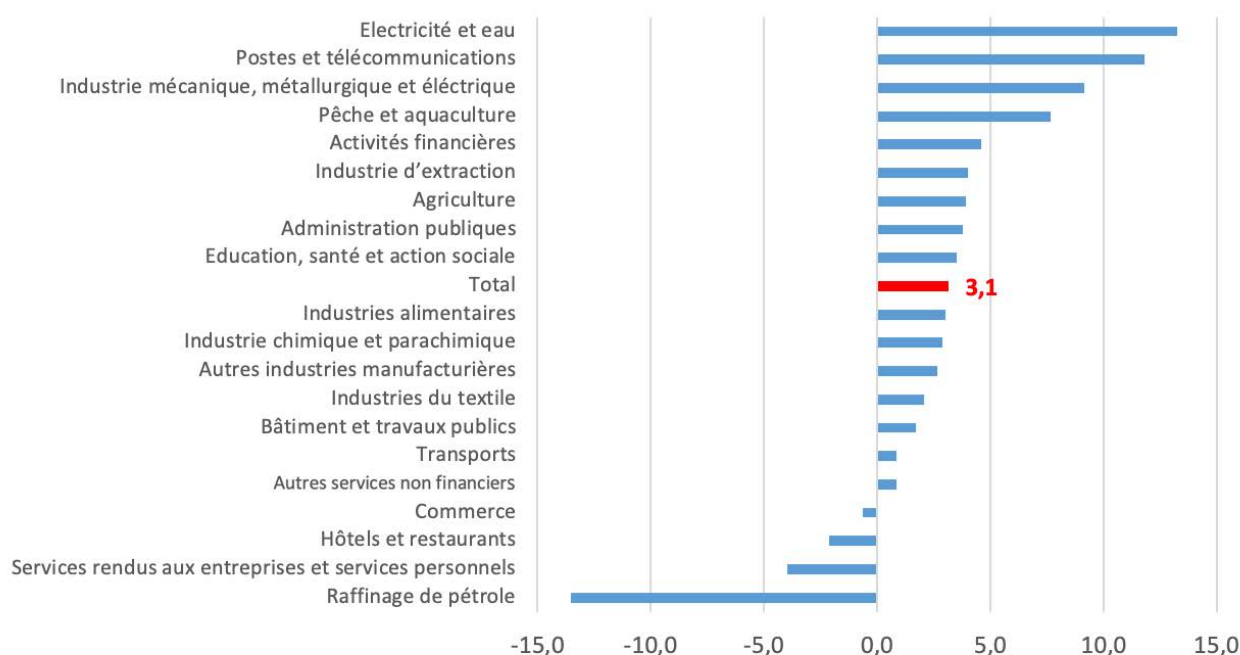


Source : Calcul des auteurs, données du Haut-Commissariat au Plan.

Si la croissance moyenne de la productivité de l'économie dans son ensemble n'a quasiment pas changé d'une sous-période à l'autre, les performances par sous-secteur ont marqué des changements sensibles. Les activités manufacturières ont enregistré un accroissement de la productivité qui a avoisiné 5% en moyenne, au moment où l'économie réalise une amélioration de la productivité de 3,1%. Ce sont les activités mécaniques, métallurgiques et électriques qui viennent en tête des secteurs les plus dynamiques, avec un rythme 3 fois supérieur à la moyenne de l'économie, bien que le niveau de productivité soit supérieur à la moyenne de 27% en 2009. Les industries agro-alimentaires, chimiques et para-chimiques ont affiché des performances en ligne avec la moyenne de l'économie, tout en présentant des niveaux de productivité relativement élevés. Par contre, les industries textiles continuent d'accuser un retard par rapport au reste de l'économie, malgré une productivité en croissance de 2.1%. D'ailleurs, en 2015, et pour la première fois, la productivité

au sein du secteur agricole a dépassé celle du secteur du textile, faisant de lui le secteur le moins productif de l'économie nationale. Cette dynamique des activités manufacturières, surtout dans leurs composantes « mécanique, métallurgique et électrique », peut être liée aux politiques sectorielles adoptées par les décideurs qui misent énormément sur des industries automobiles et aéronautiques pour en faire une locomotive de croissance. Cette composante s'oriente, ainsi, suivant simplement l'indicateur de productivité apparente de travail, vers des niches plus productives. Le revers de la médaille est que ces activités ne sont pas aussi créatrices d'emploi. L'élasticité ne dépasse pas 50% sur toute la période d'étude et devient même négative sur la période d'après 2009.

Evolution de la productivité du travail 2009-2015, en %



Source : Calcul des auteurs, données du Haut-Commissariat au Plan.

3.2 Secteur tertiaire : une dynamique combinée de la création d'emploi et l'amélioration de la productivité

Cependant, c'est le secteur tertiaire qui affiche une dynamique intéressante, quant à sa capacité à générer de l'emploi et à améliorer sa productivité. Ce sont les secteurs des télécommunications et des activités financières et des services rendus aux entreprises et services personnels qui ont le plus contribué à la progression de la composante intersectorielle de la productivité, même si l'accroissement de l'emploi dans ces secteurs n'est pas aussi élevé. L'effet a été amplifié par le niveau de productivité de ces secteurs qui représente 6 à 16 fois celui de l'économie marocaine. Un employé dans le secteur des télécommunications en termes de productivité est équivalent à 16 employés dans l'économie du pays. A l'exception des « services rendus aux entreprises et services personnels », ces secteurs ont réalisé parmi les meilleures performances sur le plan de l'évolution intersectorielle de la productivité. Cela montre qu'au-delà de nombreux faits historiques qui ont montré que le processus de transformation structurelle se concrétise à travers le passage du facteur travail de l'agriculture

à l'industrie et, dans une deuxième étape, vers les services (décollage économique de l'Asie), dans certaines situations, notamment le cas du Maroc (et de nombreux pays en développement), la structure de l'emploi est altérée en faveur des services directement. Cependant, si on suit une logique mathématique, le gain économique en termes de création de richesse serait optimal si les employés se déplacent vers les secteurs à niveau de productivité plus élevé, dans ce cas le secteur tertiaire moderne.

Ainsi, la transformation structurelle, appréhendée par le terme « between effect » a été associée aux mouvements du facteur travail au sein de deux blocs. Le premier, traditionnel, qui opère à des niveaux de productivité inférieurs, et dont les standards en termes de qualification de la main d'œuvre ne sont pas élevés et, un deuxième, moderne, généralement assimilé à certaines activités du secteur tertiaire où les niveaux de productivité sont élevés et la main d'œuvre hautement qualifiée. La dynamique des flux des entrants et des sortants entre secteurs est relevée généralement au sein de chaque bloc en soi. Le facteur travail qualifié est généralement canalisé vers les secteurs à plus forte productivité, alors que celui à niveau de qualification faible se trouve absorbé par les secteurs à productivité plus faible et dont les alternatives sont circonscrites par les exigences en capital humain. Pour le cas national, la contribution positive du terme « transformation structurelle » traduit, à première vue, un mouvement du facteur travail du secteur agricole principalement vers les secteurs des BTP, commerce et transports qui affichent des niveaux de productivité relativement plus élevés, sans qu'ils soient sensiblement plus exigeants en qualification de la main d'œuvre. Il est difficile, cependant, de conclure sur les mouvements de facteurs travail au sein des secteurs à plus forte productivité.

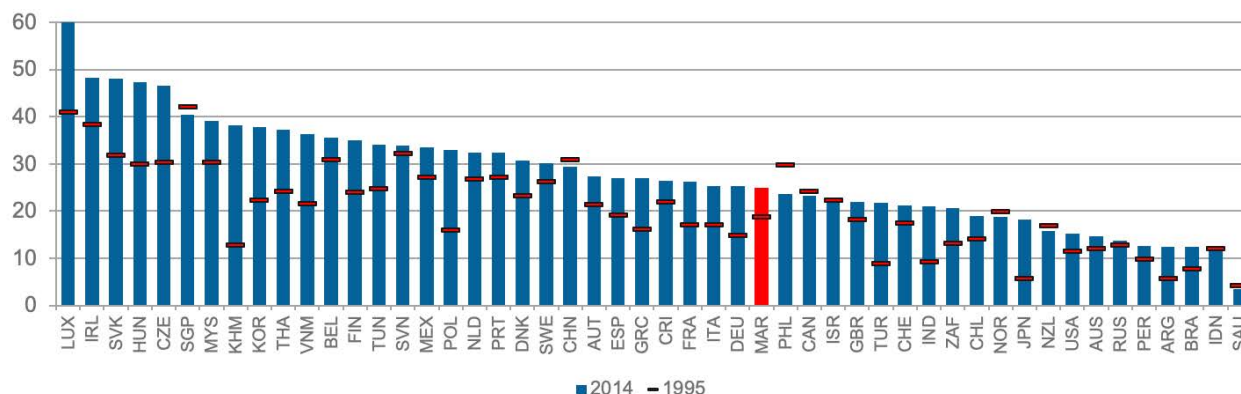
4. Positionnement du Maroc dans les CVM : Quels enseignements ?

De nos jours, seule la base de données TIVA, produite par l'OCDE et l'OMC, permet de mettre en exergue l'intégration de l'économie marocaine au niveau des chaînes de valeurs mondiales, proposer une mesure claire et fondée sur le contenu en valeur ajoutée de nos exportations de biens et de services et, in fine, évaluer l'impact de la dynamique récente des exportations marocaines sur la création de la richesse et la génération d'emploi au plan national. De plus, cette base de données propose une série d'indicateurs qui révèlent l'intégration de chaque secteur d'activité national en amont et en aval au niveau des chaînes de productions.

4.1 Des exportations nationales qui contiennent davantage de la valeur ajoutée étrangère

Un des premiers signes d'une intégration croissante dans les chaînes de valeurs mondiales est l'augmentation du poids des produits intermédiaires importés dans les exportations du pays ou, autrement dit, la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations de l'économie marocaine. Cette dernière n'a pas cessé de croître à partir du milieu des années 90, pour représenter, en 2014, année où les données sont arrêtées, presque 25% de nos exportations. Exprimé d'une autre manière, les exportations marocaines en 2014 intègrent près de 75% de la valeur ajoutée domestique, contre 25% pour celle étrangère. A l'échelle mondiale, la tendance est généralement vers une plus forte dépendance des exportations de chaque pays vis-à-vis des biens et services intermédiaires.

Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations en %, par pays



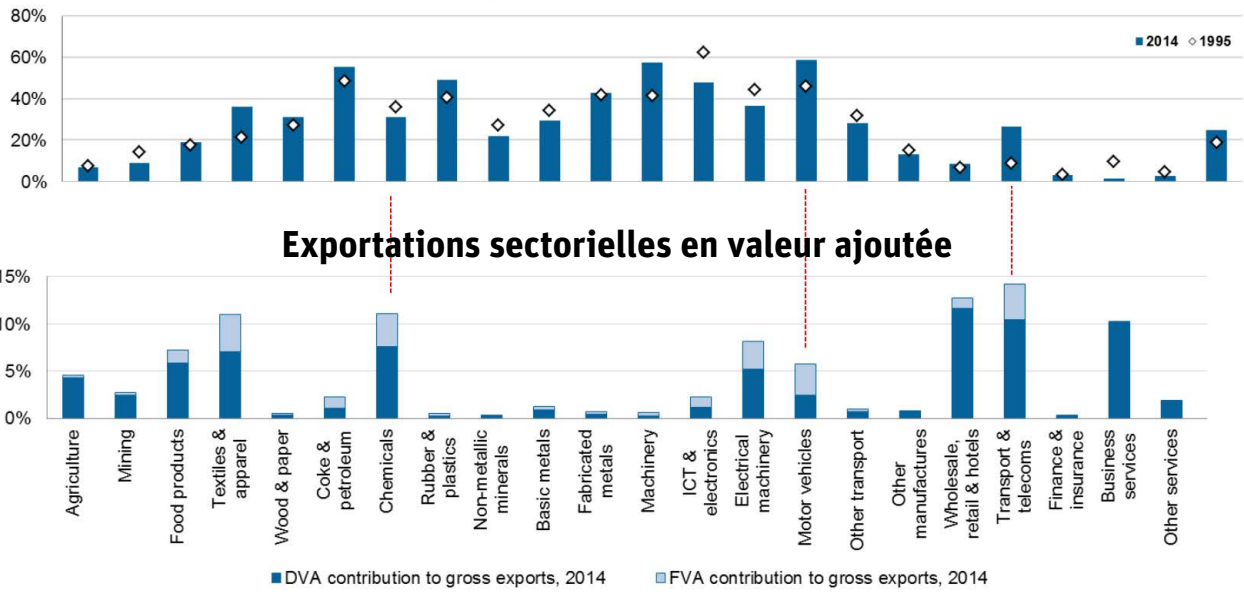
Source : base de données TIVA

Par rapport à la position de chaque pays au niveau des chaînes de valeurs mondiales, les économies qui se situent à gauche du graphique affichent une intégration plus poussée. Le Luxembourg, à titre d'exemple, a vu une expansion du poids de la valeur ajoutée étrangère dans ses exportations pour atteindre près de 60% du total des exportations, en 2014, contre 40% en 1995. En revanche, les pays dont le contenu de la valeur ajoutée étrangère est relativement faible, sont les moins intégrés dans les chaînes de valeurs, selon cette perspective. Ces pays sont généralement marqués par une prépondérance des exportations de matières premières, qui sont généralement à forte teneur en valeur ajoutée domestique et nécessitent moins de biens intermédiaires pour leur production, surtout les produits miniers (Arabie saoudite, Brésil, Russie...). Cela dit, ces économies contribuent à alimenter les chaînes de valeurs mondiales, à travers les matières premières, et se positionnent ainsi en amont des processus de production.

4.2 Mais des disparités d'un secteur à l'autre surgissent, avec un secteur tertiaire qui génère plus de valeur ajoutée à l'exportation

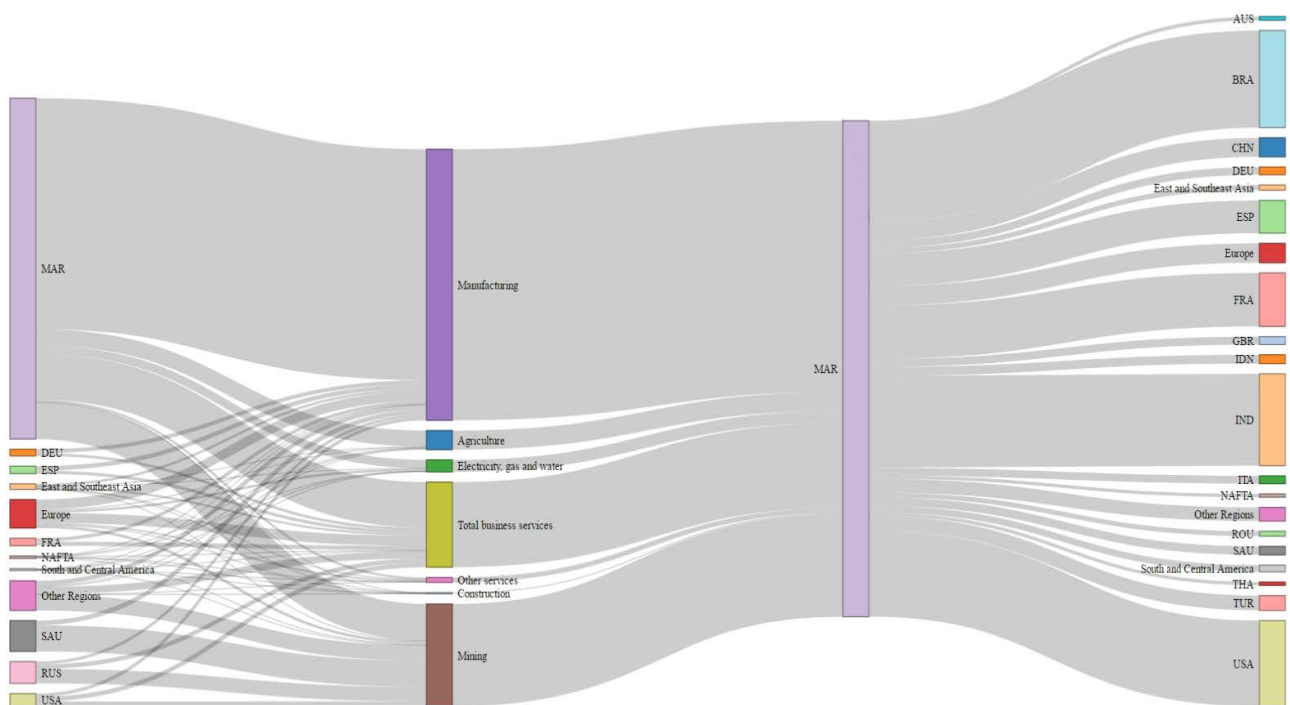
La distribution de la valeur ajoutée par secteur cache de fortes disparités d'un secteur à l'autre. En effet, la moyenne de 25% de la valeur ajoutée étrangère est généralement dépassée quand il s'agit des activités manufacturières qui sont plus dépendantes vis-à-vis des produits intermédiaires et, in fine, de la valeur ajoutée étrangère. L'industrie de l'automobile est, en effet, la plus dépendante vis-à-vis des inputs étrangers avec une part qui avoisine 60%, suivie par les activités de machinerie et de raffinage de produits pétroliers. Il est possible que cette proportion soit encore plus élevée si les chiffres étaient mis à jour et rendaient compte des derniers développements survenus, surtout à partir de 2013, avec la mise en service effective de l'usine Renault.

Valeur ajoutée étrangère contenue dans les exportations sectorielles



Source : base de données TIVA.

Chaînes de valeurs des produits chimiques et pharmaceutiques marocaines



Source de la valeur ajoutée par pays

Secteur d'origine de la valeur ajoutée

Pays exportateur

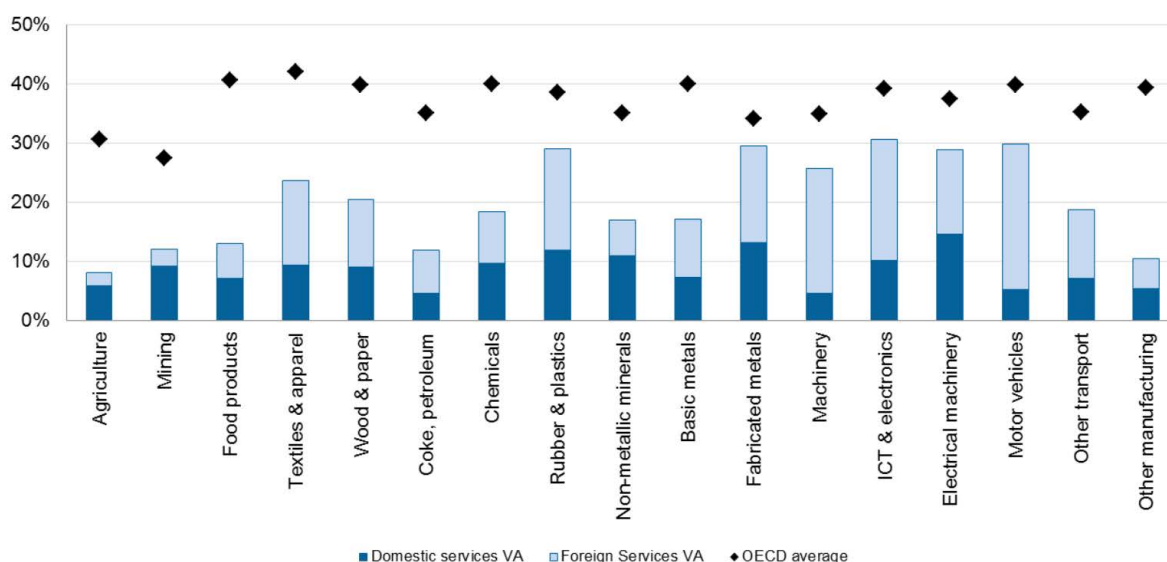
Débouché

A l'inverse, les secteurs du commerce et du tourisme, les activités de services au profit des entreprises, et le transport et les télécommunications sont les moins gourmands en valeur ajoutée étrangère. Mieux encore, ces secteurs promeuvent plus que leurs homologues manufacturiers la

dynamique des exportations de manière générale. En effet, il est évident à quel point les secteurs de services engrangent la part la plus importante de la valeur ajoutée domestique exportée, contrairement aux activités manufacturières, surtout les nouvelles activités d'automobile, d'électronique et d'aéronautique. La somme de la valeur ajoutée générée par ces 4 activités égale à peine (Motor vehicles, Electrical Machinery, ICT electronics et Machinery) la valeur ajoutée du secteur du transport et des télécommunications, contenue dans nos exportations de biens et services, une activité réputée à première vue, pour son caractère non échangeable. Ce constat est légèrement nuancé, quand il s'agit des activités manufacturières classiques de l'économie marocaine, notamment les secteurs du textile, chimique et pharmaceutique, et agroalimentaire, qui captent, en tant que valeur ajoutée domestique, près de 18% du total des exportations.

4.3 Des services exportés en tant que « produits manufacturiers »

Part des services dans les exportations par secteur au Maroc



Le faible contenu en valeur ajoutée des exportations marocaines de produits manufacturiers notamment automobile, électrique et électronique, ne signifie pas nécessairement que ces activités ne jouent plus leur rôle dans la dynamique de croissance. Ces secteurs démontrent une forte capacité à se positionner en tant que locomotive de croissance et générer des effets d'entraînement positifs sur le reste de l'économie. Ce constat est corroboré par la forte prépondérance du secteur tertiaire en tant que fournisseur de premier ordre pour le secteur manufacturier. Ce dernier s'appuie sur les activités logistiques de transport, de télécommunications et de services aux entreprises de manière générale pour accompagner le processus de production.

Pour l'économie marocaine, les exportations en valeur ajoutée du secteur tertiaire sont estimées à 46% du total de la valeur ajoutée générée à l'exportation. Cette contribution est relativement sous-estimée, quand les chiffres à l'exportation sont exprimés en brut et non pas en valeur ajoutée (39%). En effet, les économies mondiales ne dérogent pas à cette règle, avec un secteur tertiaire qui constitue un input de premier ordre pour les exportations manufacturières et dont la compétitivité ne peut que se traduire par des effets d'entraînement favorables sur le secteur manufacturier. Le graphique, ci-dessous, confirme ce constat pour l'économie marocaine, notamment pour les nouvelles activités

manufacturières qui comprennent une part de 30% quasiment de services dans leurs exportations. Cependant, la part totale des services dans la valeur ajoutée exportée des produits manufacturés reste inférieure à la moyenne de l'OCDE, ce qui indique une marge de progrès possible en termes de compétitivité des industries domestiques de services et de renforcement des liens entre fournisseurs nationaux et exportateurs de produits manufacturés.

5. Les défis de l'économie marocaine

Les performances de l'économie marocaine, quoique positives en général, posent de sérieux défis pour la capacité du modèle de croissance à offrir des alternatives pour la population active émanant du monde rural qui cherche des opportunités d'emploi meilleurs et compatibles avec leur niveau de qualification. Cette offre extra de travail vient s'ajouter à la masse qui accède au marché de l'emploi annuellement, soit près de 180 000 par an (Ministère de l'emploi 2014). Le secteur agricole perd annuellement près de 50 000 emplois entre 2004 et 2015.

Les activités manufacturières qui sont les mieux placées, historiquement, pour jouer ce rôle, ne s'avèrent pas être capables de créer des emplois, surtout dans leur composante textile et habillement. Cette dernière, souvent prétendue pour jouer ce rôle, fait état d'une baisse de l'emploi et une perte de dynamisme et, pire encore, des niveaux de productivité plus faibles que le secteur agricole pour la première fois en 2015. Dans ce cas, l'amélioration de la productivité dans le secteur agricole qui a vraisemblablement exercé un « push effect » sur les populations, ne s'est, apparemment, pas accompagnée par une demande croissante de l'industrie textile « effet pull » et ne peut économiquement attirer, des employés, en leur offrant des niveaux de productivité faibles, synonymes de salaires plus faibles. Sur la période d'étude, le secteur des BTP s'est positionné comme alternative au secteur manufacturier en tant que premier créateur d'emplois s'élevant à 46 000 postes en moyenne annuelle entre 2000 et 2010, d'autant plus qu'il jouit des mêmes caractéristiques que l'industrie textile et habillement quant au niveau de qualification de la main d'œuvre requis. Cette dynamique est partagée par un nombre de pays à revenu faible ou intermédiaire. L'économie indienne a connu une croissance dans le secteur agricole, destructrice d'emploi, tirée uniquement par des gains de productivité surtout sur la période 2004-2011. En parallèle, le secteur des BTP a fait preuve d'une croissance riche en emplois, avec une élasticité supérieure à l'unité, ce qui signifie que la croissance se traduisait par une création d'emplois plus que proportionnelle. (Misra, Reserve Bank Of India (2014))

Néanmoins, l'expansion de ce secteur, de nature non échangeable, est toujours dictée par l'évolution de la demande domestique, surtout après une période d'euphorie dans le secteur à partir de la deuxième moitié de la décennie 2000. Néanmoins, l'expansion de ce secteur, de nature non échangeable, est toujours dictée par la dynamique de la demande domestique. D'ailleurs, l'euphorie du début des années 2000 a montré rapidement ses limites et s'est heurtée à un essoufflement du modèle de croissance. De plus, les différentiels de productivité ne sont pas aussi importants, pour motiver les employés agricoles à se déplacer constamment vers ce secteur dynamique dans les zones urbaines et hisser, de manière conséquente, le niveau de productivité de l'économie marocaine ainsi que leur niveau de vie. Une autre alternative demeure le secteur agroalimentaire, dont il faut évaluer l'élasticité d'emploi et sa capacité à croître à un tel rythme qui permettra l'absorption de la main d'œuvre agricole éventuelle. Ce secteur offre, en revanche, des niveaux de productivité 2 à 3 fois supérieurs à la moyenne nationale et contribue significativement aux activités d'exportation. Rodrick (2013) présume que certaines branches du secteur tertiaire peuvent prétendre à un rôle pareil et contribuer à résorber la main

d'œuvre agricole, en lui offrant des niveaux de productivité plus importants, à l'image du secteur du commerce (en détail surtout) qui peut, à la limite, croître sans faire appel à une main d'œuvre hautement qualifiée. De plus, son niveau de productivité fait presque le double des niveaux observés dans le secteur agricole. Ceci dit, il faudrait prévoir des politiques industrielles bien réfléchies qui permettent de subvenir aux besoins des employés qui quittent le secteur agricole ou sont forcés de le quitter et, compte tenu de leur niveau de qualification relativement faible, ne peuvent être absorbés que par des secteurs d'activité assez spécifiques, à l'image des activités manufacturières légères qui ne démontrent pas des signes de dynamisme.

Par ailleurs, les politiques industrielles, axées sur le secteur manufacturier, ont globalement réussi à positionner l'économie marocaine sur les chaînes de valeurs mondiales et d'en faire un pôle de production, surtout au niveau des secteurs automobile et aéronautique à l'échelle régionale et continentale. Ces stratégies industrielles visent à promouvoir des écosystèmes de production locaux centrés sur des leaders mondiaux pour engranger, au fil du temps, une partie croissante de la valeur ajoutée à l'exportation et assurer un transfert implicite du savoir-faire au profit des Petites et Moyennes Entreprises Nationales (PME). Cette logique est fondée sur l'éclatement croissant des processus de production et l'organisation des systèmes productifs autour de Chaînes de Valeurs Mondiales (CVM). Toutefois, cette division internationale du travail peut s'avérer une pratique à double tranchant pour les économies en développement, comme le Maroc. D'autre part, elle offre un point d'accès au marché international pour les économies en développement, sans pour autant contraindre l'économie nationale à développer des structures de production complètement intégrées sur leur territoire. Mais, d'autre part, le Maroc risque de se retrouver piégé dans les activités à faible valeur ajoutée et qui ne peuvent pas répondre aux aspirations économiques et sociales de la force de travail à long terme.

Nous pensons, toutefois, que le défi de remonter les chaînes de valeurs n'est pas aussi urgent à l'heure actuelle. Il est primordial pour une économie à revenu intermédiaire de la tranche inférieure de pouvoir offrir des alternatives à la force de travail active ou celle qui s'est retirée du marché du travail des emplois qui proposent au moins un niveau de productivité (salaire) supérieur à celui agricole. Les gains de productivité de l'économie marocaine qui soutiennent inévitablement l'amélioration du niveau de vie à long terme, viennent, dans un premier temps, au détriment de l'emploi. Cette conséquence de la concurrence étrangère, et l'ouverture de l'économie marocaine doivent être gérées dans ce cas par une extension de la taille des débouchés de l'économie marocaine, pour compenser « les économies de l'emploi », induites par des systèmes de production plus efficaces.

Conclusion

Il existe, aujourd'hui, un consensus entre économistes concernant le rôle important que peut jouer la transformation structurelle dans le processus de développement d'une nation (Kuznets, (1966) et Kruger (2008)). En effet, avec la diffusion des technologies entre secteurs, le facteur travail migre vers les secteurs les plus modernes permettant, ainsi, aux niveaux de productivité dans une économie de converger et au niveau de vie de croître. C'est ce que les économistes observent depuis assez longtemps au niveau mondial. Une métamorphose de la structure économique dans plusieurs pays, qui se manifeste à travers le renforcement du rôle des activités tertiaires et secondaires au détriment des activités primaires, dans un premier temps, avant que les activités secondaires ne se contractent en termes relatifs pour que le secteur tertiaire devienne, à un stade de développement avancé, le principal pourvoyeur d'emplois et créateur de richesse. Cependant, la manière et la vitesse avec lesquelles s'opère cette transformation sont différentes d'un pays à l'autre. D'où l'objet de ce travail qui est d'essayer de proposer une lecture assez étendue des dynamiques structurelles observées dans l'économie marocaine, en faisant appel à l'approche développée par McMillan et Rodrik (2011). De ce fait, on peut observer que dans le cas de l'économie marocaine, la contribution du secteur manufacturier dans la création de richesse est en diminution et a été accompagnée d'une baisse encore plus marquée de sa part dans l'emploi. Les résultats de la décomposition de la productivité du travail suggèrent, ainsi, que ce secteur n'a pas contribué à l'accroissement de la productivité dans sa composante intersectorielle. La croissance de la productivité dans le secteur manufacturier étant tirée par des facteurs autres que l'emploi, à savoir le facteur capital et/ou la productivité totale des facteurs. L'élasticité de l'emploi par rapport à l'évolution de la valeur ajoutée ressort ainsi négative, signifiant qu'une croissance de la valeur ajoutée dans ce secteur, non seulement ne crée pas d'emploi, mais elle en détruit. C'est le secteur tertiaire qui affiche une dynamique intéressante quant à sa capacité à générer de l'emploi et à améliorer sa productivité. Ces constats posent un certain nombre de défis pour l'économie du marocaine. Parmi ces défis, le fait de trouver des réponses concrètes en termes d'emploi pour la population active du monde rural cherchant des opportunités de travail en dehors des activités agricoles. Ces défis deviennent plus complexes en présence d'activités manufacturières ne créant pas assez d'emploi. Leur composante légère, souvent prétendue pour jouer ce rôle, fait état d'une baisse de l'emploi et une perte de dynamisme et, pire encore, des niveaux de productivité plus faibles que le secteur agricole pour la première fois en 2015. Le secteur des BTP s'est positionné comme alternative au secteur manufacturier en tant que premier créateur d'emplois entre 2000 et 2010, d'autant plus qu'il jouit des mêmes caractéristiques que l'industrie textile et habillement, quant au niveau de qualification de la main d'œuvre requis. Mais, cela reste une solution temporaire, contraint par la dynamique du marché immobilier, de plus en plus sujet à un essoufflement. L'économie marocaine est appelée, plus que jamais, à augmenter sa pénétration des marchés mondiaux pour accompagner les gains de productivité, relativement importants actuellement, qui ne favorisent pas une absorption de la force de travail. Autrement dit, les économies d'emploi par unité produite, peuvent être compensées par l'accroissement de la taille des débouchés.

L'intégration dans les chaînes de valeurs mondiales peut se présenter comme une opportunité pour l'économie marocaine qui, jusqu'à présent, s'est frayée une voie dans le commerce mondial à travers notamment le secteur automobile, aéronautique et électriques. Avec à l'appui, des politiques publiques proactives qui accompagnent les entreprises nationales et internationales dans leur stratégies d'investissement. Cette stratégie constitue une riposte aux défis que nous avons relevée initialement. En effet, une intégration réussie dans les CVM peut accélérer la transformation structurelle dans un

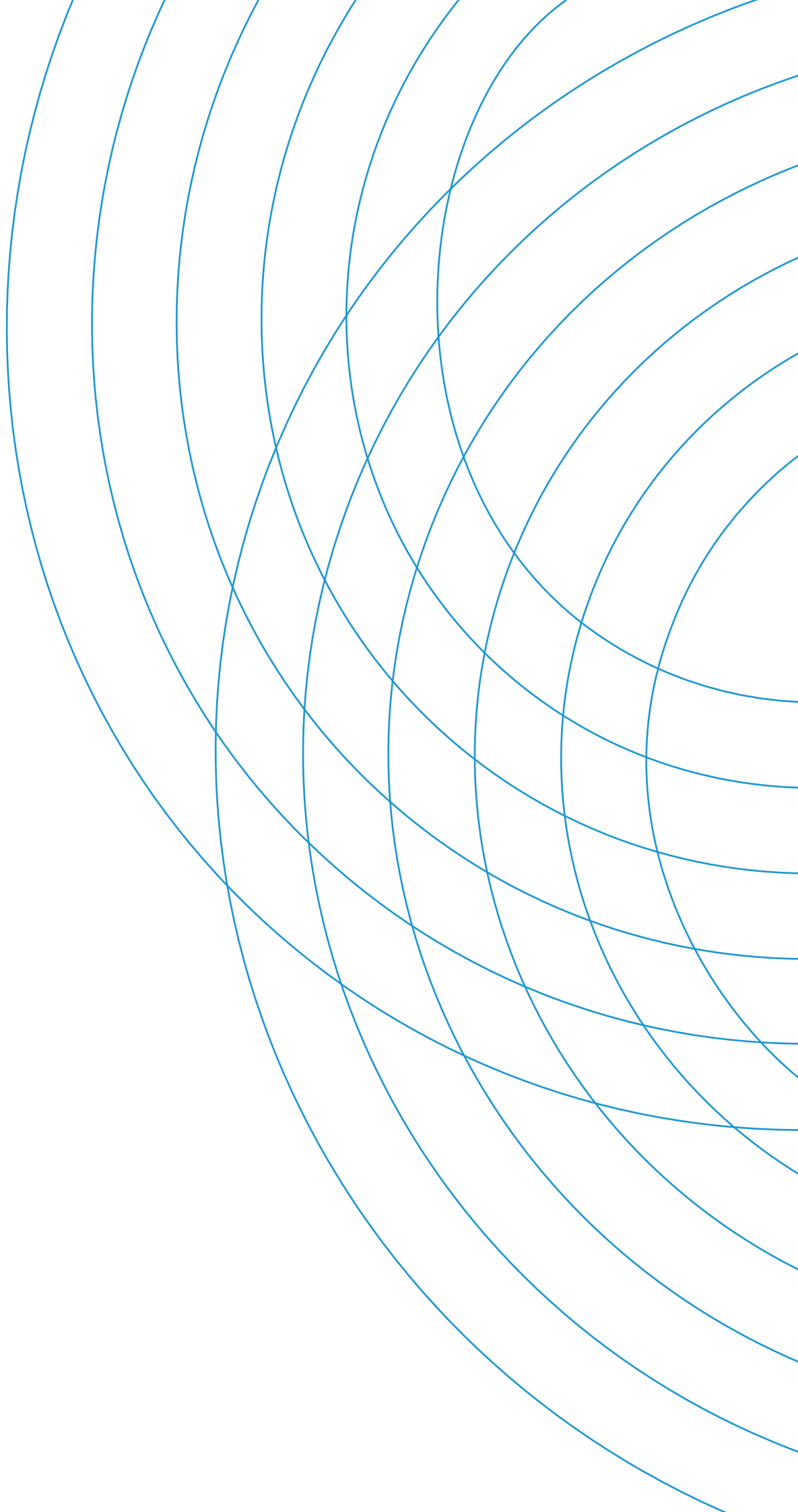
pays à travers deux principaux canaux. Premièrement, la globalisation des réseaux de production a donné plus de poids à ce qu'on peut appeler « Commerce de tâche » dont l'une de ses manifestations est un rôle de plus en plus important des produits intermédiaires et une spécialisation sur des niches à productivité plus élevée au sein des CVM. Deuxièmement, l'accélération de la transformation structurelle par l'intégration dans les CVM réside aussi dans les transferts de savoir-faire et la mise à niveau de la force de travail grâce à un effet d'apprentissage par les exportations.

Les premiers chiffres sur l'intégration dans les chaînes de valeurs mondiales prouvent que l'économie marocaine est bien engagée dans ce processus, comme en atteste l'évolution de la part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations marocaines à 25% en 2014. Le rôle croissant du secteur tertiaire dans la création de richesse et d'emploi se fait retentir au niveau des exportations de biens et services, quand celles-ci sont exprimées en valeur ajoutée. Il en ressort, en effet que la valeur ajoutée captée par les secteurs, a priori non échangeables, tels que les télécommunications et le transport, dépassent la valeur ajoutée générée à l'exportation par les secteurs manufacturiers de l'automobile, électronique et machineries dans leur ensemble. Les produits manufacturiers sont désormais des vecteurs qui permettent d'orienter des activités tertiaires à l'exportation car, parfois, près de 30% des exportations de produits manufacturiers sont à la base des produits de services, tels que la logistique, les activités de services au profit des entreprises et celles des télécommunications.

On peut, finalement, dire que les interventions publiques et les politiques conçues spécialement pour des secteurs sélectifs ne sont pas suffisantes pour avoir un secteur manufacturier fort et une économie compétitive. Un «Policy mix» soi-disant entre des politiques « verticales » et « horizontales » devrait être privilégié. Ainsi, les stratégies à long terme, liées à l'innovation au marché du travail et aux politiques commerciales, doivent être au cœur des préoccupations des décideurs. Le maintien d'un cadre macroéconomique sain est crucial, notamment en ce qui concerne les décisions de politique monétaire, les fluctuations des taux de change et l'orientation de la politique budgétaire, ne doivent pas être négligées.

Références

- Ait Ali A. and Msadfa Y. (2016), « Industrial policy, Structural change and Global Value Chains Participation: Case study of Morocco, Tunisia and Egypt », Policy Center for the New South.
- Asian Development Bank, (2015), “Structural change and moderating growth in the people’s Republic of China: implications for developing Asia and beyond”.
- BAD (2014), « Global Value Chains and Africa’s Industrialisation », African Economic Outlook.
- Baumol (1967), “Macroeconomics of Unbalanced Growth: The Anatomy of Urban Crisis”, American Economic Review.
- Cadot, Melo, Plane, Wagner et Woldemichael, (2015), « Industrialisation et transformation structurelle : l’Afrique sub-saharienne peut-elle se développer sans usines ? » FERDI.
- Colin Clark (1940), “The Conditions of Economic Progress”, Population.
- Curtis (2016), “Economic Reforms and the Evolution of China’s Total Factor Productivity”, Review of Economic Dynamics(2016).
- FISHER (1939), “Production, primary, secondary and tertiary”. Economic Record.
- HCP (2016), “Etude sur le Rendement du Capital Physique au Maroc ».
- Jouanjean M., Gourdon J. et Korinek J. (2017), « GVC Participation and Economic Transformation: Lessons from three sectors », OECD Trade Policy Papers No. 207.
- Kongsamut, Rebelo and Xie, (2001), “Beyond balanced growth”, IMF.
- Krüger (2008), “Productivity and structural change: a review of the literature”, Journal Of Economic Surveys.
- McMillan M., Rodrik D. and Verduzco- Gallo I. (2014), « Globalization, Structural Change, and Productivity Growth, with an Update on Africa », World Development.
- Ministère de l’Emploi et des Affaires Sociales et Bureau Internationale du Travail, (2014) « La croissance économique au Maroc : une croissance créatrice d’emploi ? ».
- Misra and Suresh (2014) “Estimating Employment Elasticity of Growth for the Indian Economy”, Reserve Bank Of India.
- Ngai et Pissarides (2007), “Structural Change in a Multisector Model of Growth”, American Economic Review.
- OCDE (2013), « Economies Interconnectées : comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales », rapport de synthèse.
- OECD, (2018) “Morocco in Global Value Chains: Results and Statistical Recommendations from the Integration of Morocco in the Trade in Value Added Database”.
- Rodrick, (2013) «Structural change, Fundamentals and Growth: an Overview», Institute for Advanced Study.
- Rodrik (2015), “Premature Deindustrializations”, Institute for Advanced Study.
- Simon Kuznets (1943) “Modern Economic Growth: Findings and Reflections”, American Economic Review
- Solow, (1956), “A Contribution to the Theory of Economic Growth”, Quarterly Journal of Economics
- UNECA, (2014)“Macroeconomic Policy and Structural Transformation of African Economies”
- Vergne C. et Ausseur A. (2015), « La croissance de l’Afrique subsaharienne : diversité des trajectoires et des processus de transformation structurelle », Macroéconomie et Développement.
- Vergne C. et Ausseur A. (2015), « La croissance de l’Afrique subsaharienne : diversité des trajectoires et des processus de transformation structurelle », Macroéconomie et Développement, N° 18.
- Vries, G. J. D., Timmer (2013), “Structural transformation in Africa: Static gains, dynamic losses” The Journal of Development Studies.





Policy Center for the New South

Complexe Suncity, Immeuble C,
Angle Boulevard Addolb et rue Albortokal,
Hay Riad, Rabat - Maroc.

Email : contact@ocppc.ma

Phone : +212 5 37 27 08 08

Fax : +212 5 37 71 31 54

Website : www.policycenter.ma